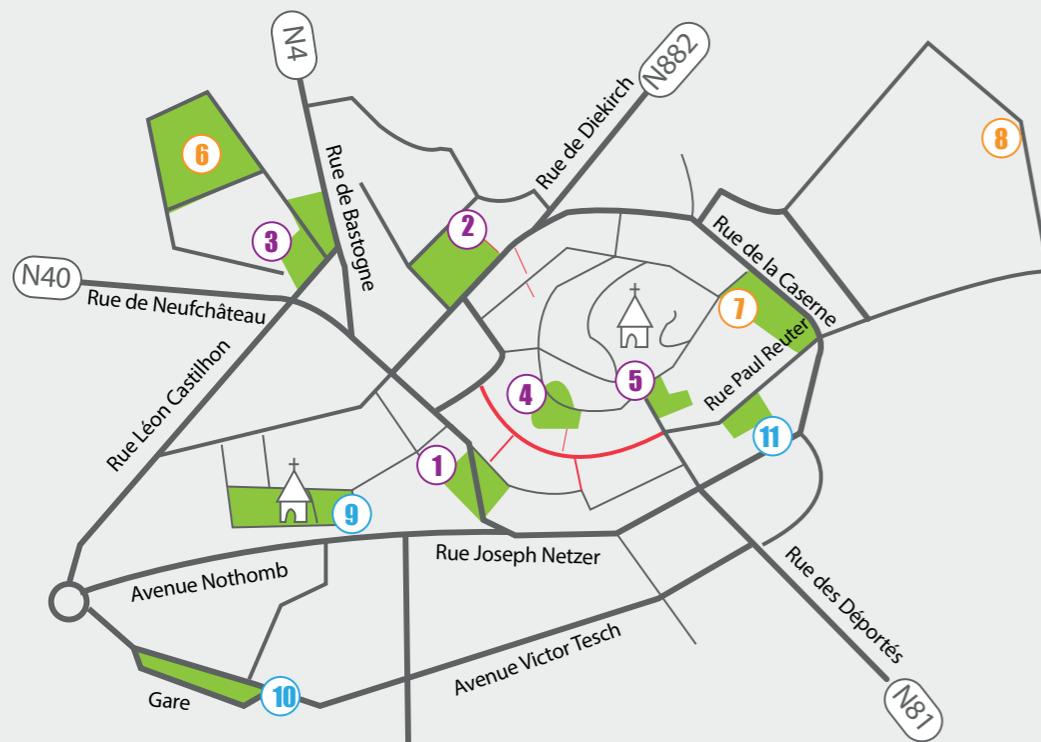


LE STATIONNEMENT À ARLON



Fonctionnement des horodateurs

L'usage de ces appareils est aisé grâce à l'écran lumineux et au menu déroulant intuitif.

Méthode pour obtenir votre ticket :

- Appuyez sur l'écran pour ouvrir votre session de stationnement
- Encodrez votre plaque minéralogique afin d'obtenir le ticket à apposer de manière visible derrière le pare-brise
- Choisissez le temps désiré avec les touches + et - (15', 30', 45' ou 1h) et validez
- Si vous souhaitez plus qu'1h, continuez d'appuyer sur les touches + et - pour atteindre le temps souhaité (3h max) et validez
- Payez soit avec la monnaie, soit avec vos cartes bancaires (avec ou sans contact) et obtenez votre ticket.

- Zone piétonne
- Parking gratuit
- Zone bleue
- Parking payant

- 1. Place Léopold
- 2. Espace Didier
- 3. Place Schalbert
- 4. Grand-Place

- 5. Parking des Carmes
- 6. Plaine des Manoeuvres
- 7. Place des Chasseurs Ardennais
- 8. Rue Henri Busch

- 9. Saint-Martin
- 10. Gare
- 11. Rue Paul Reuter

Le parking payant

- Tarif : 1€/heure
- De 8h30 à 18h du lundi au samedi
- Si absence de ticket ou durée de stationnement dépassée, une redevance forfaitaire de 10€ sera appliquée
- Samedi : 1h payée = 1h gratuite (durée maximale de 3h)
- Paiement :
 - ★ à l'horodateur
 - ★ via l'application Park Mobile (www.parkmobile.be)
 - ★ via SMS au 4810

Parking Espace Didier

- Parking fermé et surveillé par caméras
- Journée de 7h à 18h : 70 places accessibles
- Soirée et nuit, de 18h à 7h : 250 places accessibles
- Tickets avec bornes de paiement
- Diverses formules d'abonnement

Zone bleue

- Disque réglementaire (durée maximum de 3h)
- Si absence de celui-ci ou indications inexactes, une redevance forfaitaire de 20€ sera appliquée

La carte «riverain»

- Carte spécifique de stationnement délivrée aux riverains domiciliés dans une rue en zone payante ou en zone bleue
- Demande à faire auprès du service Recettes de l'Administration communale

Parking gratuit le dimanche et les jours fériés

LE PARKING À ARLON

Une heure gratuite

- Une heure de stationnement par jour est offerte. Les modalités sont précisées sur les écrans des horodateurs

Le stationnement PMR

- Stationnement gratuit et illimité en zone payante et zone bleue
- Apposer la carte de manière visible sur le tableau de bord
- Liste des emplacements PMR disponibles: <https://www.arlon.be/>

